



Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire
N° 145 – 3^{ème} trimestre 2010

Sommaire

<i>Méthodologie</i>	3
<i>1. Synthèse du contexte international et européen</i>	5
<i>2. Evolution conjoncturelle en Guyane</i>	6
<i>3. Actualités</i>	11
<i>4. L'enquête auprès des principaux établissements de Crédit</i>	12
<i>5. Les actifs financiers de la clientèle non financière</i>	13
<i>Les avoirs des ménages</i>	14
<i>Les avoirs des entreprises</i>	15
<i>6. Les passifs financiers de la clientèle non financière</i>	16
<i>6.1 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit</i>	16
<i>6.2 Concours consentis par les établissements de crédit locaux</i>	17
<i>L'endettement des ménages</i>	18
<i>L'endettement des entreprises</i>	19
<i>7. Risques sectoriels</i>	20
<i>8. Rappel des taux</i>	22
<i>8.1 Taux réglementés</i>	22
<i>8.2 Evolution des principaux taux de marché</i>	22
<i>8.3 Taux de l'usure</i>	22
<i>9. Monnaie fiduciaire</i>	23
<i>9.1 Emission mensuelle de billets euros</i>	23
<i>9.2 Emission mensuelle de pièces euros</i>	23

La réforme du système de reporting financier de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) et son incidence sur l'établissement des statistiques monétaires

Depuis le 30 juin 2010, SURFI (Système Unifié de Reporting Financier) a succédé au système d'information BAFI (Base des Agents Financiers), en vigueur depuis 1993, entraînant un changement majeur du système de collecte et de reporting des informations auprès des établissements de crédit. Cette réforme vise notamment à simplifier et à rationaliser les reportings financiers destinés au superviseur bancaire. La mise en œuvre de cette réforme a perturbé la collecte et l'intégration des informations relatives aux arrêtés des mois de juin et septembre 2010. Ces difficultés ont empêché la publication du bulletin de conjoncture financière et bancaire du deuxième trimestre, et retardé la présente publication.

Méthodologie

1) La modification des critères retenus pour différencier les établissements de crédits installés localement (ECIL) et non installés localement (ECNIL) et son incidence sur les statistiques monétaires.

Parallèlement à la réforme SURFI, une modification des critères présidant à l'attribution du statut d'établissement implanté localement est intervenue. Est considéré comme installé localement un établissement qui possède une représentation locale « significative », avec au moins un agent permanent localement. Il se différencie ainsi d'un établissement qui ne possède pas de représentation locale et qui intervient directement depuis la métropole. Suite à cette modification, trois établissements ont été rattachés aux ECIL en Guyane, il s'agit de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), de l'Agence Française de développement (AFD) et de la Casden BP.

La nouvelle répartition des établissements de crédit est désormais la suivante :

ECIL: AFD, BDAF, BFCAG, BNPPG, BRED BP, BRED Cofilease, CASDEN BP, CDC, CMAG, CRCAMMG, FCMAG, La Banque Postale, OSEO, SOFIAG, SOMAFI

ECNIL: BEI, CAFINEO, CFF, DEXIA CREDIT LOCAL, NATIXIS, NATIXIS FACTOR, NATIXIS FINANCEMENT, autres EC

Cette modification se traduit par une variation à la hausse des données financières concernant les ECIL (actifs et passifs financiers) présentées dans la présente publication.

Au niveau des actifs financiers, on observe une augmentation de près de 20 M€ des encours de dépôts.

Concernant les encours de crédit, l'élargissement du champ des ECIL (AFD, CDC et CASDEN BP) a pour effet une forte hausse des encours de l'ordre de 1 000 M€, essentiellement répartis sur les encours de crédit d'investissement des collectivités locales, de crédit à l'habitat des entreprises et des ménages.

2) L'enquête de conjoncture

L'enquête de conjoncture, effectuée par l'IEDOM auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement, est réalisée trimestriellement (9 établissements sont concernés dont 7 Banques de détail et 2 Sociétés financières).

Cette enquête comporte 13 questions. Les questions visent à saisir, sous forme de flèches, les évolutions (passées ou prévues) relatives aux dépôts et aux crédits ainsi que les opinions relatives à la situation de différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs et environnement économique). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité de l'établissement interrogé (selon la question, la pondération est effectuée par les encours de crédits ou les encours de dépôts). Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des dirigeants qui estiment qu'il y a eu progression (ou qu'une situation est en amélioration) et celle des dirigeants jugeant qu'il y a eu fléchissement (ou qu'une situation est en dégradation).

3) Les actifs financiers

Les actifs financiers présentés ici ne concernent que les dépôts dans les banques locales. Ils ne recensent donc pas les placements de la clientèle locale auprès de banques métropolitaines.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, livrets de développement durable et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires).

L'épargne à long terme est constituée par les portefeuilles-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les encours collectés directement par les compagnies d'assurance intervenant dans le département.

Les ménages regroupent les particuliers, les entrepreneurs individuels. Les entreprises correspondent aux sociétés non financières et les autres agents rassemblent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations privées, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale et les ISBLSM (Institutions Sans But Lucratif aux Service des Ménages).

4) Les passifs financiers

Dans les passifs financiers, sont présentés dans un premier temps les crédits octroyés par l'ensemble des établissements de crédit (ECIL et ECNIL) puis les crédits accordés par les établissements de crédit implantés localement (ECIL).

Les encours de crédit des entrepreneurs individuels (EI) sont répartis entre entreprises et ménages selon les types de crédits. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des "particuliers") alors que les autres catégories de crédit des "EI" sont intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des "sociétés non financières", SNF).

Pour les entreprises (SNF et EI selon les cas), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

Pour les ménages (particuliers et EI selon les cas), les crédits à la consommation rassemblent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance, les fonds de pension, les administrations centrales et de sécurité sociale ainsi que les ISBLSM (Institutions Sans But Lucratif aux Service des Ménages)

5) Service central des risques (SCR)

Le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros¹ de crédits par guichet bancaire et par entité juridique, les encours de crédits distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français, en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les DCOM (Départements et Collectivités d'Outre-mer). Cette source d'information permet, même si elle n'est pas exhaustive, une analyse sectorielle des encours de crédit. Seuls les encours mobilisés (les crédits à court terme (CT), les crédits à moyen-long terme (MLT) et les crédits-bails) sont pris en compte dans cette étude. Les encours mobilisables de hors-bilan ne sont pas répertoriés.

¹ A compter du mois de janvier 2006.

1- Synthèse du contexte international et européen

La reprise économique mondiale se poursuit, mais à un rythme inférieur à celui observé au 1^{er} semestre. Dans les pays avancés, le rythme de la croissance reste modéré, tandis qu'il est très soutenu dans les pays émergents. Dans la zone euro, le rythme de croissance du PIB s'est ralenti au 3^e trimestre à 0,4%, après une croissance exceptionnelle de 1% au 2^e trimestre, toutefois la dynamique positive de la reprise dans la zone euro se maintient.

Les tensions inflationnistes sont restées modérées dans les pays avancés, tandis qu'elles persistent dans certains pays émergents. Globalement, la politique monétaire reste accommodante dans les pays avancés. Le taux d'intérêt directeur dans la zone euro demeure inchangé, à 1% depuis 2009. Les mesures de prêt exceptionnelles de la BCE assurent le maintien de liquidités suffisantes. Sur le marché interbancaire, l'Eonia se situe d'ailleurs bien en dessous du taux de refinancement. Aux Etats-Unis les taux de refinancement directeurs s'établissent à des niveaux très bas, dans une fourchette de 0 à 0,25%, mais sont complétés depuis novembre par des mesures d'ajustement quantitatif de la monnaie diffusée (programme d'achat de 600 milliards de dollars d'obligations du Trésor par la Fed américaine). La Banque de Chine a annoncé le 19 octobre la première hausse de deux de ses taux directeurs depuis décembre 2007.

Dans la zone euro, la stabilité financière a continué d'être menacée par la crise des dettes souveraines de plusieurs pays (Grèce, Irlande, Portugal, Espagne) liée à l'évolution des finances publiques dans certains pays et à la vulnérabilité à des réactions négatives des marchés. En dépit des programmes d'ajustement économique annoncés en Irlande et au Portugal, du plan de sauvetage de 85 milliards d'euros accordé à l'Irlande fin novembre et de l'accord sur un mécanisme d'aide permanent destiné à remplacer le Fonds européen de Stabilité financière de 440 milliards d'euros devant expirer en 2013, les inquiétudes actuelles des marchés persistent. Dans ce contexte, la BCE a décidé de revoir à la hausse le montant de ses rachats d'emprunts d'Etat dans le cadre du Programme d'achat de titres mis en place en mai 2010.

Les tensions sur le marché de la dette souveraine ont sensiblement affaibli l'euro. Le taux de change de l'euro par rapport au dollar est demeuré faible au cours du 3^e trimestre 2010 (moins de 1,3), avant de se redresser légèrement début décembre. Les discussions du G20 réuni à Séoul en novembre 2010, en vue d'une réforme du système monétaire international, n'ont pas permis de réduire les divergences sur le marché international des changes, ravivées par la décision de la Fed de monétiser la dette publique. La tendance haussière des cours boursiers depuis la mi-2010 s'est interrompue sur certaines places, à la suite notamment de la décision de la Fed. Sur le marché des matières premières, le cours du pétrole a progressé en raison de tensions sur l'offre et la demande.

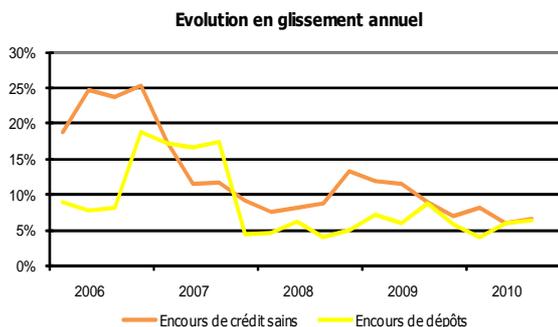
Dans la zone euro, l'analyse des données monétaires montre une reprise, modérée toutefois, du rythme de croissance des prêts des institutions monétaires et financières au secteur privé. Au cours de la période récente, les banques ont globalement stabilisé la taille de leurs bilans, tout en renforçant l'octroi de crédit au secteur privé.

En matière bancaire, le G20 de Séoul a entériné le principe du nouveau régime prudentiel dit de « Bâle III », qui vise à renforcer la supervision bancaire et financière (renforcer la qualité des fonds propres, améliorer la couverture et la gestion du risque de contrepartie, améliorer la couverture et la gestion du risque de liquidité, limiter l'effet de levier, réduire la procyclicité, minimiser le risque systémique), que les pays doivent transposer dans leur droit national d'ici le 1^{er} janvier 2013 et dont le plein effet est attendu pour 2019.

2- Evolution conjoncturelle en Guyane

Caractérisée par un retour à la stabilité de l'environnement économique, l'activité bancaire et financière en Guyane a été marquée au troisième trimestre par une reprise timide de la demande de financement dont le rythme de croissance annuelle se tasse progressivement depuis la fin de l'année 2008. Portés essentiellement par les performances du crédit immobilier, les encours de crédit sains progressent de 1,2% après un recul de -0,7% au second trimestre.

Malgré un début d'année difficile, l'activité de collecte reste bien orientée sur le troisième trimestre, en progression de 2,5%, confirmant le rebond amorcé au trimestre précédent. En hausse de 6,5% sur douze mois, le niveau de croissance annuelle des encours des dépôts reste stable depuis la fin de l'année 2007.



Source : IEDOM, données SURFI

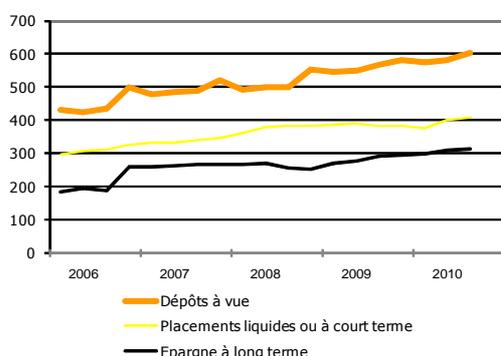
2.1 L'évolution des actifs financiers

Après un léger recul en début d'année, **l'activité de collecte** des établissements de crédit locaux, en hausse de 2,5% sur le trimestre avec 32,8M€ d'encours supplémentaires, **confirme la reprise observée au second trimestre**. Sur un an, la collecte globale reste bien orientée avec une croissance de 6,5% pour un total de 1 321,6M€ au 30 septembre 2010.

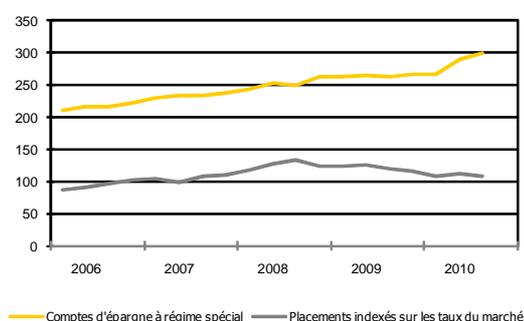
La progression de 3,7% enregistrée par les dépôts à vue sur le trimestre (+21,5M€) explique en partie cette hausse. En revanche, les placements liquides ou à court terme progressent plus modestement de 1,9% sur le trimestre avec notamment la poursuite de l'arbitrage des placements indexés sur les taux du marché, peu rémunérateurs (notamment les OPCVM monétaires en chute de 6%), au profit de l'épargne règlementée dont les taux ont évolué à la hausse depuis le 1^{er} Août 2010². Portée par la croissance des indices boursiers (le CAC 40 est en progression de près de 10% sur le troisième trimestre), la valorisation des placements en actions permet à l'épargne à long terme d'augmenter de 1,2% au troisième trimestre.

Au 30 septembre 2010, les ménages détiennent 65% des encours de dépôts contre 23% pour les sociétés non financières et 9% pour les autres agents.

Evolution des différents placements (en millions d'€)



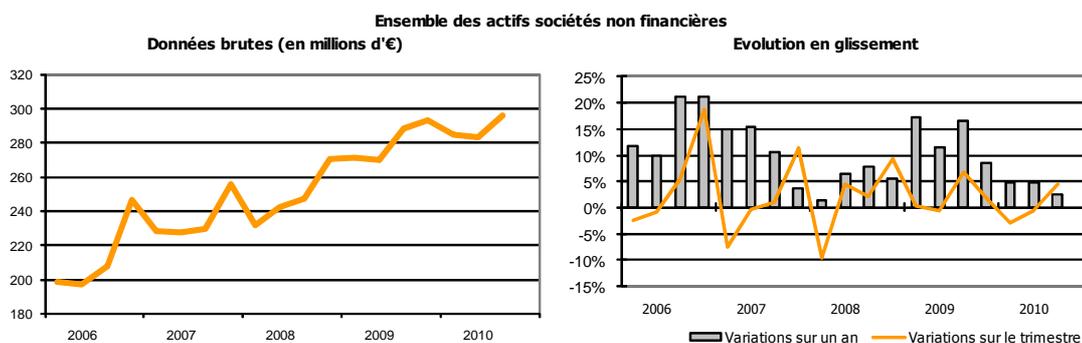
Placements liquides ou à court terme (en millions d'€)



Source : IEDOM, données SURFI

² Le taux du Livret A a été revalorisé de 0,50 point au 1^{er} Août 2010 passant de 1,25% à 1,75%.

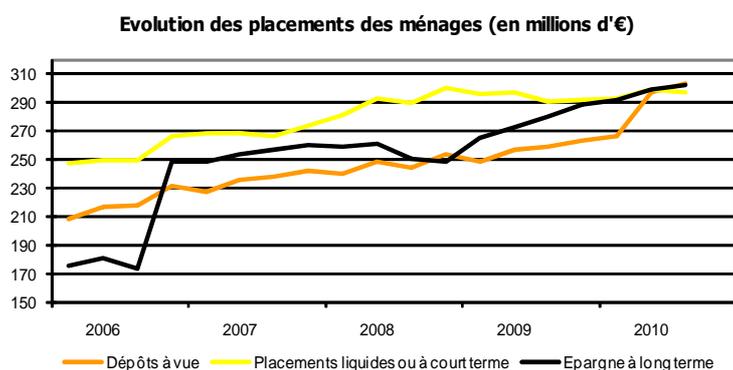
Après deux trimestres de léger recul (-2,9% au premier trimestre et -0,6% au second), on assiste à une forte reprise de **l'encours des dépôts des entreprises** qui progresse de 4,4% (soit +12,5M€) sur le troisième trimestre pour atteindre 296M€. Cette reprise des ressources collectées auprès des entreprises s'explique par une progression de 3,5% des dépôts à vue qui augmentent de 6,8M€ sur le trimestre et de l'épargne à long terme qui augmente de 11,4%, portée par la bonne performance des placements en actions. Les placements liquides ou à court terme progressent de 4,9M€ pour une hausse de 6,1%. Cette nette progression trimestrielle permet de préserver une augmentation des encours sur douze mois de 2,6% qui demeure cependant bien en deçà de la progression de 11,5% observée l'année précédente sur la même période. Malgré ce rebond, on observe depuis le début de l'année 2010 un fort ralentissement de la croissance de la collecte auprès des entreprises par rapport à l'année 2009.



Source : IEDOM, données SURFI

En forte hausse sur les trois mois précédents (+5,2% entre mars et juin 2010), la croissance de **la collecte des ménages** au troisième trimestre s'essouffle sensiblement avec seulement 0,8% de croissance (soit +6,9M€) pour un encours global de 903,3M€ au 30 septembre 2010. La tendance annuelle demeure cependant fortement positive avec une progression de 8,8% sur douze mois, soit 72,8M€ d'encours supplémentaires. Compensés par la progression des dépôts à vue de 2,1% (soit +6,1M€), les placements liquides ou à court terme régressent globalement de -0,8% (soit -2,5M€). Malgré la hausse des taux de l'épargne réglementée et contrairement au segment des entreprises, les comptes d'épargne à régime spécial chutent de 0,5% alors que dans le même temps, les placements indexés sur les taux du marché régressent une nouvelle fois de 3,4% toujours impactés par la faiblesse persistante des taux d'intérêt à court terme.

La progression de la valorisation des placements en actions de 12,5% sur le trimestre permet une évolution favorable de l'épargne à long terme sur le trimestre (+ 1,1%). Après un bon début d'année, la collecte d'assurance vie reste stable sur le trimestre (+0,1%).



Source : IEDOM, données SURFI

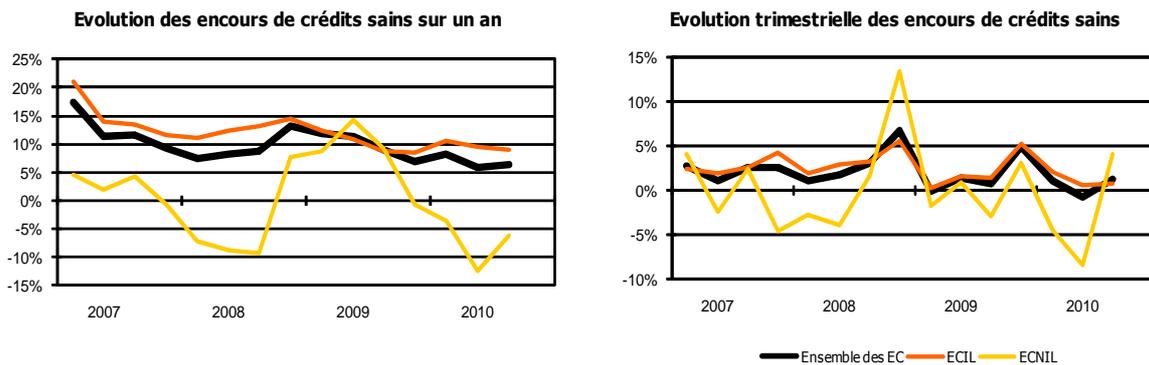
Les encours détenus par les autres agents (en particulier les Administrations privées et les ISBLSM³) se redressent fortement de 12,4% au troisième trimestre pour atteindre 122,4M€, permettant ainsi une quasi stabilité (+0,1%) sur douze mois.

³ Institutions Sans But Lucratif aux Service des Ménages

2.2 L'évolution des passifs financiers

Au 30 septembre 2010, l'encours sain total des passifs financiers de l'ensemble des établissements de crédit intervenant sur le département (ECIL et ECNIL) s'établit à 2 152,7 M€. Sur le trimestre, **l'encours de crédit sain rebondit timidement** de 1,2%, soit +25,5M€, après un léger recul de -0,7% au trimestre précédent. Malgré une croissance molle depuis le début de l'année 2010, les encours progressent de 6,5% sur douze mois sans toutefois atteindre le niveau des années antérieures (+8,8% en septembre 2008 et + 8,9% en septembre 2009 sur les mêmes périodes) marquant un essoufflement global de la demande de financement sur le département.

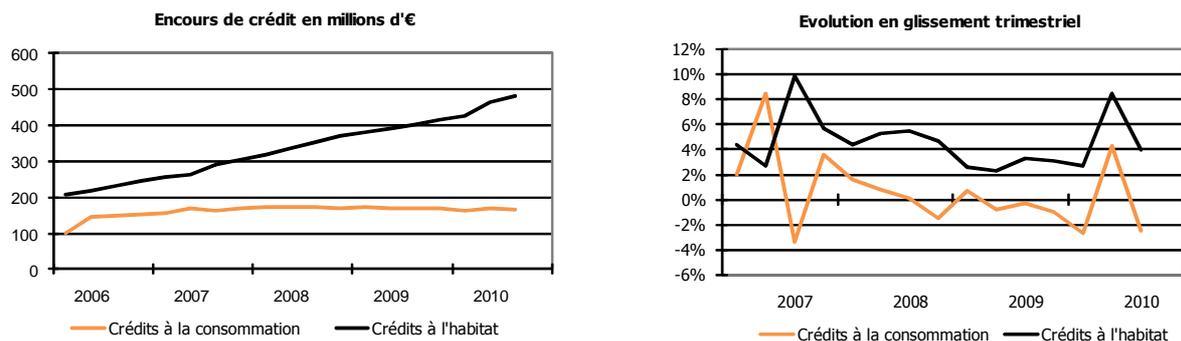
Ce ralentissement de la croissance des encours de crédits est encore plus marqué au niveau des ECIL avec une progression de seulement 0,7% au troisième trimestre contre 1,7% en 2008 et 3,3% en 2009 sur le même trimestre. Suite à la modification des périmètres d'étude, les ECIL représentent aujourd'hui plus de 85% des financements accordés en Guyane (contre seulement 40% dans la configuration précédente).



Source : IEDOM, données SURFI

Presque uniquement consentis par les ECIL, les crédits aux **ménages** poursuivent leur progression au troisième trimestre. Avec une hausse de 2,2%, soit +14,1M€, à 647,8M€, l'endettement des ménages reste bien orienté et ressort en augmentation sur un an de +12,9% intégrant cependant des disparités importantes en fonction de la nature des financements.

En effet, le dynamisme du crédit **immobilier**, en progression de 4% sur le trimestre (pour une moyenne de croissance trimestrielle depuis début 2008 de 4,2%) et toujours alimenté par des taux historiquement bas et une demande soutenue sur le département, masque la morosité du crédit à la **consommation** dont l'encours accuse un recul de 2,5% au troisième trimestre (-2,1% sur un an).

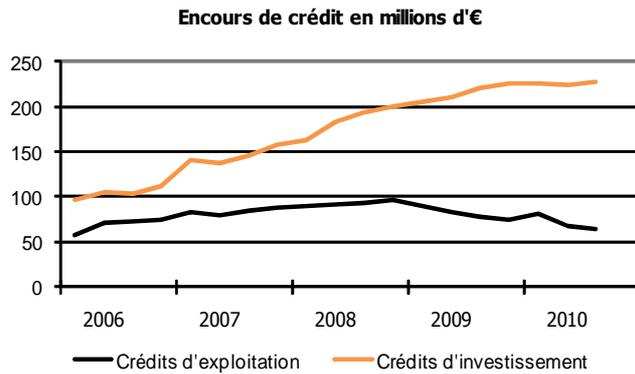


Source : IEDOM, données SURFI

Concernant le segment des **entreprises**, on observe une bonne reprise de l'activité au troisième trimestre avec une progression des encours de crédit de 2,2% (soit +23,9M€), qui s'établissent ainsi à 1 116,1M€ après un second trimestre en chute de 4,9%. En glissement annuel, la hausse de 1,6% des encours, contre 5,5% en 2009 sur la même période, marque un tassement de la croissance des financements des entreprises depuis le second trimestre 2010.

Impactés par une politique plus sélective sur les octrois des crédits de trésorerie (-2,9% sur le trimestre) et combiné à un travail d'assainissement des comptes ordinaires débiteurs des entreprises (-9,9% au troisième trimestre) entamé par les ECIL depuis 2009, les crédits d'**exploitation** reculent une nouvelle fois de 5,7%, soit - 3,9M€, (après une baisse de 15,5% au second trimestre) sur la période pour aboutir à une chute de 16,9% sur douze mois.

En parallèle, et après un début d'année morose impacté par la fermeture du pont du Larivot et l'attentisme des donneurs d'ordres à l'approche des élections « statutaires », le financement de **l'investissement** redémarre au troisième trimestre avec une progression des encours de 2% (contre +0,1% au premier trimestre et -0,8% au second). L'évolution sur douze mois reste relativement faible à 3,1% alors qu'en 2009 à la même période, les encours progressaient de 14,2%. Le financement de **l'habitat** reste relativement stable, soit +0,9% à 653,3M€ au 30 septembre 2010.



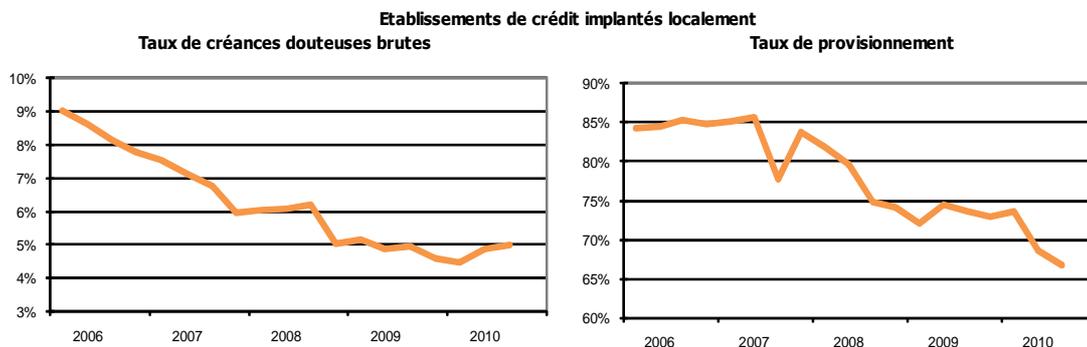
Source : IEDOM, données SURFI

L'évolution des encours de crédit déclarés au Service Central des Risques (SCR) de la Banque de France confirme le tassement de la croissance des financements du marché des entreprises au cours de l'année 2010. La bonne santé de l'activité immobilière sur le département compense la baisse du financement des secteurs de la construction et du commerce observée depuis le début de l'année.

Les collectivités locales, financées essentiellement en crédits d'équipement par les ECIL enregistrent un fort repli de 3 % sur le trimestre, soit 11,3 M€ d'encours en moins. Elles conservent toutefois sur un an une bonne dynamique avec une croissance de leurs encours globaux de 13,2 % à 358,5M€ au 30 septembre 2010.

2.3 L'évolution du taux de créances douteuses sur la place

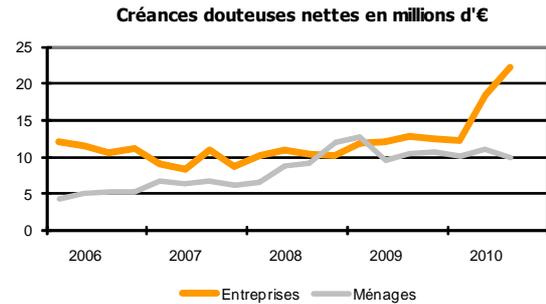
Après une constante diminution depuis 2006 et un point bas atteint au premier trimestre 2010 (4,5%), **le taux de créances douteuses brutes de la place** remonte légèrement pour s'établir à 5% à fin septembre pour un encours de 97,3M€, en hausse de 3,2% sur le trimestre. Sur un an, elles enregistrent une progression de 9,7% impactées par de nombreux déclassements sur le segment des entreprises intervenus au cours du second trimestre⁴ (près de 10% de créances douteuses brutes supplémentaires entre mars et juin 2010). Peu provisionnés, ces nouveaux déclassements entraînent une dégradation **du taux de provisionnement** qui perd 1,9 point supplémentaire au cours du troisième trimestre pour s'établir à 66,8% au 30 septembre. Sur un an la couverture des créances douteuses brutes régresse fortement de 6,8 points.



Source : IEDOM, données SURFI

⁴ Ces déclassements se concentrent sur un établissement de crédit et ne remettent pas en cause l'assainissement global des encours de la place.

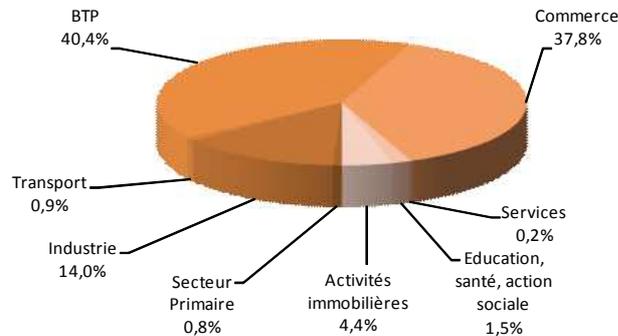
Ainsi, **les encours de créances douteuses nettes** augmentent fortement de 9,3% sur le trimestre (+38,1% sur douze mois). Le segment des entreprises est le plus impacté avec une progression de 20,2% sur le troisième trimestre alors que l'encours des ménages reste relativement stable.



Source : IEDOM, données SURFI

Les Incidents de paiements sur Effets (IPE) pour insuffisance de provision, recensés au troisième trimestre, concernent essentiellement les secteurs du BTP et du commerce (près de 80% des IPE en valeur du trimestre) soulignant ainsi la fragilité des petites et moyennes entreprises du département qui composent majoritairement ces deux secteurs d'activité.

Répartition par secteur des Incidents de Paiement sur Effets en valeur au 3^{ème} trimestre 2010



Source : FIBEN

2.4 Prévisions des professionnels pour le 4^{ème} trimestre 2010

Les résultats de l'enquête de conjoncture trimestrielle menée par l'IEDOM auprès des dirigeants des principaux établissements de la place mettent en avant une conjoncture bancaire et financière en nette amélioration pour le quatrième trimestre 2010 et sur le début d'année 2011. Cette fin d'année serait fortement propice à l'activité de collecte et la reprise amorcée au troisième trimestre du financement du marché des entreprises (notamment des crédits d'équipement) devrait se poursuivre au quatrième trimestre et se confirmer en début d'année 2011. Sur le marché des particuliers, la demande de crédits à la consommation et à l'habitat devrait rester bien orientée. Relativement optimistes concernant l'amélioration de l'environnement économique de cette fin d'année, les dirigeants des établissements prévoient une amélioration significative des principaux indicateurs de rentabilité basée sur une progression du PNB et une forte diminution des charges d'exploitation.

3- Actualités

Réforme du crédit à la consommation et du surendettement

La loi n° 2010-737 du 1^{er} juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation a été publiée au Journal Officiel de la République du 2 juillet 2010. Ce texte vise à rendre le crédit à la consommation plus responsable afin de lutter contre le surendettement et transpose la directive européenne 2008/48/CE du 23 avril 2008 sur le crédit à la consommation.

Les principales dispositions de la loi entreront en vigueur au fur et à mesure de la publication des décrets d'application selon le calendrier présenté par Mme Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi :

- **juillet-août 2010** : suppression des pénalités libératoires versées au Trésor par les personnes en interdictions bancaires pour obtenir la radiation du fichier central des chèques ; création du comité de préfiguration chargé de la remise du rapport sur la création d'un registre national des crédits (fichier positif) ;
- **septembre 2010** : encadrement de la publicité ; développement du microcrédit ; choix donné aux consommateurs en matière d'assurance emprunteur ; encadrement des rachats de crédit ;
- **novembre 2010** : **réforme du surendettement et du FICP** avec la réduction de la durée des plans de surendettement de 10 à 8 ans, le raccourcissement de 6 à 3 mois des délais pour décider de l'orientation des dossiers, la suspension automatique des voies d'exécution à la recevabilité du dossier et interdiction pour le débiteur de payer les dettes nées avant la recevabilité, l'obligation d'assurer la continuité des services bancaires lorsqu'un client dépose un dossier de surendettement, le raccourcissement des durées d'inscription au FICP de 8 à 5 ans ;
- **avril 2011** : réforme du taux d'usure pour le crédit à la consommation par le passage d'un système de taux d'usure dépendant de la nature du crédit à un système fondé sur le montant des crédits pour réduire les taux d'usure et encourager le développement du crédit amortissable ;
- **mai 2011** : encadrement du crédit renouvelable ; choix laissé au consommateur sur le type de crédit (amortissable ou renouvelable) pour un achat supérieur à 1 000 euros en magasin ou sur Internet ; obligations précontractuelles (obligation pour le prêteur de consulter le Fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers pour vérifier la solvabilité de l'emprunteur, établissement d'une fiche de dialogue par les cocontractants pour les crédits souscrits sur le lieu de vente ou à distance, allongement de la durée du délai de rétraction de 7 à 14 jours) ; interdiction de conditionner les avantages commerciaux à l'utilisation à crédit des cartes de fidélité et ouverture de la possibilité de régler au comptant, l'utilisation de la fonction de crédit de la carte nécessitant l'accord exprès du consommateur.

Frais bancaires

MM. Georges Pauget et Emmanuel Constans ont remis à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, le 8 juillet 2010, le rapport sur la tarification des services bancaires. Le rapport préconise notamment :

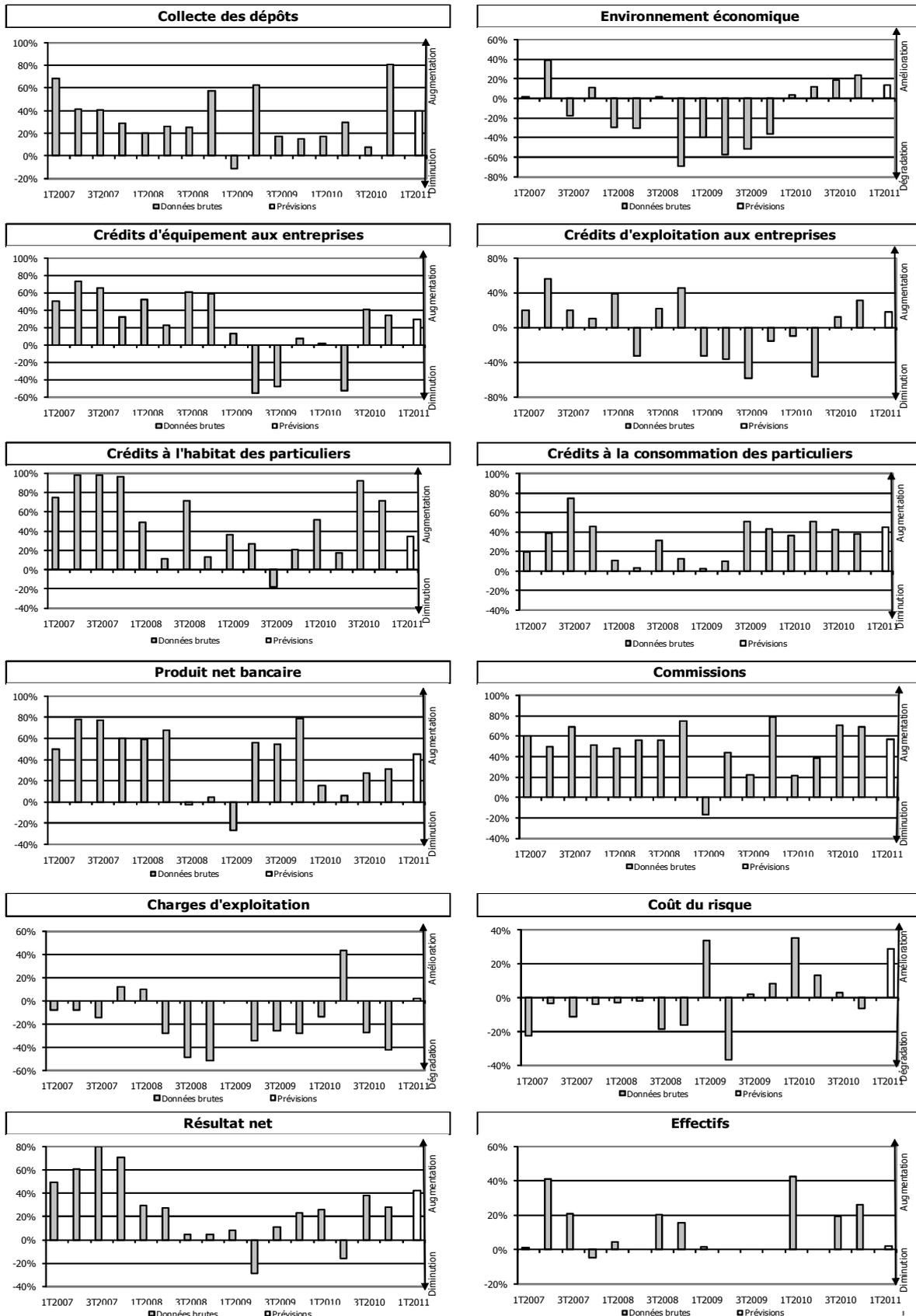
- d'accroître la lisibilité, la transparence et la comparabilité des frais bancaires (établissement d'une liste standardisée des 10 principaux tarifs bancaires en tête des plaquettes tarifaires, mission d'évaluation et de suivi des tarifs bancaires confiée au CCSF y compris sur les tarifs outre-mer) ;
- d'aider les clients les plus vulnérables à maîtriser leurs frais bancaires (proposition d'un pack sécurité comprenant une carte de paiement à autorisation systématique plutôt qu'un chéquier, développement des systèmes d'alerte par SMS ou email) ;
- de mettre en place une nouvelle génération de forfaits bancaires (packages) plus adaptés aux besoins des consommateurs ;
- d'améliorer le traitement des incidents de paiement, notamment pour les clientèles fragiles afin de réduire les frais associés.

Le rapport est disponible à l'adresse suivante :

http://www.economie.gouv.fr/services/rap10/100708_rap_Pauget_Constans.pdf

4- L'enquête auprès des principaux Etablissements de Crédit

Soldes d'opinions des dirigeants

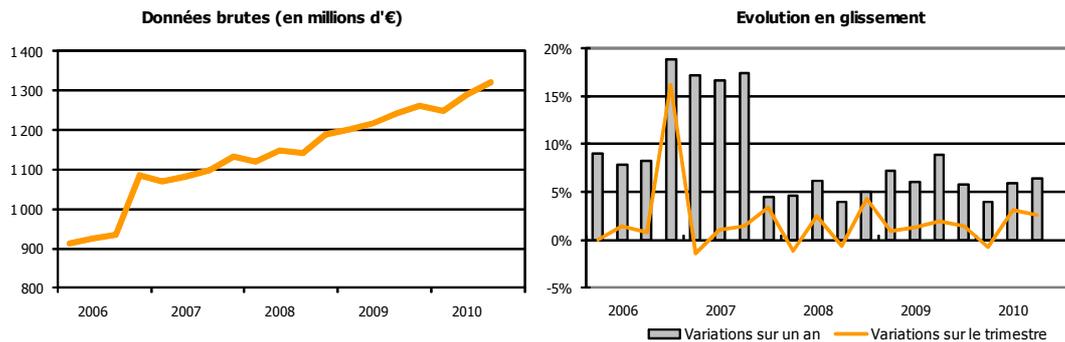


Etablissements enquêtés : Banque postale, BFCAG, BNPPG, BRED BP, CRCAMMG, FCMAG, CMAG, SOMAFI

5- Les actifs financiers de la clientèle non financière

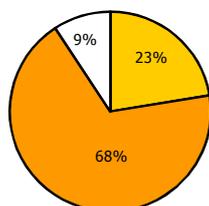
	Montants en millions d'euros							Variations		
	sept-06	sept-07	sept-08	sept-09	déc-09	mars-10	juin-10	sept-10	1 an	1 trim.
Sociétés non financières	207,9	229,9	247,6	288,4	293,6	285,0	283,5	296,0	2,6%	4,4%
Dépôts à vue	152,5	167,7	173,0	209,9	218,6	217,1	196,1	202,9	-3,3%	3,5%
Placements liquides ou à court terme	45,3	54,0	70,9	69,1	69,8	62,9	81,0	85,9	24,4%	6,1%
<i>Comptes d'épargne à régime spécial</i>	0,4	0,3	0,3	0,6	0,5	0,7	19,3	25,3	n.s.	31,3%
<i>Placements indexés sur les taux de marché</i>	44,9	53,7	70,6	68,4	69,2	62,3	61,7	60,6	-11,4%	-1,7%
<i>Comptes à terme</i>	26,0	22,7	27,8	24,7	26,3	20,9	14,8	16,6	-32,8%	12,2%
<i>OPCVM monétaires</i>	15,4	27,3	34,7	42,3	41,6	40,4	45,9	43,0	1,7%	-6,2%
<i>Certificats de dépôt</i>	3,5	3,7	8,1	1,4	1,4	1,0	1,0	1,0	-28,6%	0,0%
Epargne à long terme	10,1	8,1	3,7	9,5	5,3	5,0	6,4	7,2	-24,9%	11,4%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	9,4	7,8	3,2	4,3	3,1	2,8	4,0	4,7	9,7%	19,7%
Ménages	641,3	761,9	784,1	830,5	843,1	851,7	896,4	903,3	8,8%	0,8%
Dépôts à vue	218,2	238,2	243,9	259,4	263,2	266,7	297,3	303,4	17,0%	2,1%
Placements liquides ou à court terme	249,4	266,9	289,3	290,9	291,4	292,9	299,6	297,1	2,1%	-0,8%
<i>Comptes d'épargne à régime spécial</i>	211,3	227,5	243,8	253,8	256,9	258,3	262,0	260,8	2,7%	-0,5%
<i>Livrets ordinaires</i>	65,4	71,5	75,6	81,8	81,5	81,7	83,1	83,0	1,5%	-0,1%
<i>Livrets A et bleus</i>	94,3	101,2	110,4	119,6	122,2	125,1	127,1	126,6	5,8%	-0,4%
<i>Livrets jeunes</i>	4,2	4,8	4,5	2,6	2,7	2,5	2,5	2,5	-5,1%	-1,1%
<i>Livrets d'épargne populaire</i>	14,9	15,4	16,0	10,5	10,7	9,2	9,2	9,0	-13,9%	-2,2%
<i>Livrets de développement durable</i>	7,5	10,0	12,9	14,4	14,7	14,9	14,9	14,8	3,2%	-0,7%
<i>Comptes d'épargne logement</i>	25,1	24,7	24,5	25,0	25,1	24,9	25,2	24,8	-0,6%	-1,4%
<i>Placements indexés sur les taux de marché</i>	38,1	39,3	45,5	37,1	34,5	34,6	37,6	36,3	-2,2%	-3,4%
<i>Comptes créditeurs à terme</i>	27,9	28,3	30,6	23,5	21,2	20,6	20,5	19,7	-16,2%	-4,0%
<i>Bons de caisse</i>	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
<i>OPCVM monétaires</i>	10,1	10,9	14,9	13,6	13,3	14,1	17,1	16,6	22,0%	-2,8%
Epargne à long terme	173,8	256,9	250,9	280,2	288,5	292,1	299,5	302,8	8,1%	1,1%
<i>Plans d'épargne logement</i>	85,6	80,6	77,0	76,8	79,5	79,8	80,0	80,4	4,7%	0,6%
<i>Plans d'épargne populaire</i>	8,7	7,4	6,8	6,2	6,1	6,0	5,9	5,9	-3,8%	-0,2%
<i>Autres comptes d'épargne</i>	0,3	0,9	0,9	1,0	1,0	1,1	0,9	0,9	-12,6%	-0,2%
<i>Portefeuille-titres</i>	11,3	12,3	12,1	13,0	15,4	15,1	14,1	15,8	22,1%	12,5%
<i>OPCVM non-monétaires</i>	18,7	19,7	17,9	18,4	19,1	18,9	14,7	15,6	-15,2%	6,7%
<i>Contrats d'assurance-vie</i>	49,1	136,0	136,2	164,8	167,4	171,1	184,1	184,2	11,7%	0,1%
Autres agents	85,3	105,1	108,8	122,3	122,9	112,9	108,9	122,4	0,1%	12,4%
Dépôts à vue	65,2	84,4	83,5	98,6	100,1	91,0	86,6	95,2	-3,5%	9,9%
Placements liquides ou à court terme	18,0	20,0	23,6	22,6	21,0	20,1	20,4	25,6	13,3%	25,1%
<i>Comptes d'épargne à régime spécial</i>	4,7	5,1	5,7	7,8	8,4	8,3	8,5	13,9	77,5%	62,5%
<i>Placements indexés sur les taux de marché</i>	13,2	14,8	18,0	14,7	12,6	11,8	11,9	11,7	-20,8%	-1,8%
<i>dont Comptes créditeurs à terme</i>	8,4	7,9	7,7	6,3	6,9	6,6	7,2	7,7	23,3%	6,4%
Epargne à long terme	2,1	0,7	1,7	1,1	1,8	1,8	1,9	1,6	49,9%	-14,3%
Total actifs financiers	934,5	1 096,9	1 140,5	1 241,2	1 259,6	1 249,6	1 288,8	1 321,6	6,5%	2,5%
Dépôts à vue	435,9	490,3	500,5	567,9	581,9	574,8	580,0	601,5	5,9%	3,7%
Placements liquides ou à court terme	312,7	340,9	383,8	382,5	382,2	375,9	401,0	408,5	6,8%	1,9%
Comptes d'épargne à régime spécial	216,5	233,0	249,8	262,3	265,9	267,3	289,8	300,0	14,4%	3,5%
<i>Livrets ordinaires</i>	69,7	76,2	80,6	87,2	87,4	87,3	88,7	94,0	7,8%	6,1%
<i>Livrets A et bleus</i>	95,0	101,9	111,3	122,6	125,2	128,4	149,2	154,7	26,2%	3,6%
<i>Livrets jeunes</i>	4,2	4,8	4,5	2,6	2,7	2,5	2,5	2,5	-5,0%	-1,1%
<i>Livrets d'épargne populaire</i>	14,9	15,4	16,0	10,5	10,7	9,2	9,2	9,0	-13,8%	-2,1%
<i>Livrets de développement durable</i>	7,5	10,0	12,9	14,4	14,7	14,9	15,0	14,9	3,3%	-0,7%
<i>Comptes d'épargne logement</i>	25,1	24,7	24,5	25,0	25,1	24,9	25,2	24,9	-0,5%	-1,4%
<i>Placements indexés sur les taux de marché</i>	96,2	107,9	134,0	120,2	116,3	108,7	111,2	108,6	-9,7%	-2,3%
<i>Dépôts à terme</i>	62,3	59,0	66,1	54,4	54,3	48,1	42,5	44,0	-19,2%	3,4%
<i>Bons de caisse</i>	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
<i>Titres de créances négociables</i>	3,5	3,7	8,1	1,4	1,4	1,0	1,0	1,0	-28,6%	0,0%
<i>OPCVM monétaires</i>	30,3	45,1	59,8	64,4	60,5	59,6	67,6	63,6	-1,2%	-6,0%
Epargne à long terme	186,0	265,7	256,2	290,8	295,5	298,9	307,8	311,6	7,1%	1,2%
<i>Plans d'épargne logement</i>	85,6	80,6	77,0	76,8	79,5	79,8	80,0	80,4	4,7%	0,5%
<i>Plans d'épargne populaire</i>	8,7	7,4	6,8	6,2	6,1	6,0	5,9	5,9	-3,7%	-0,2%
<i>Autres comptes d'épargne</i>	0,3	0,9	0,9	1,0	1,0	1,1	0,9	0,9	-12,6%	-0,2%
<i>Actions</i>	9,0	10,1	9,1	8,5	10,9	10,5	9,3	11,3	33,1%	22,4%
<i>Obligations</i>	3,5	3,2	4,1	9,7	7,4	7,5	7,9	7,3	-24,7%	-7,4%
<i>OPCVM non monétaires</i>	29,4	27,6	22,2	23,8	23,3	22,9	19,9	21,6	-9,5%	8,7%
<i>Contrats d'assurance-vie</i>	49,4	136,0	136,2	164,8	167,4	171,1	184,1	184,2	11,7%	0,1%

Ensemble des actifs financiers



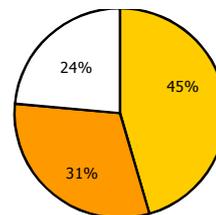
Répartition des actifs financiers par agent économique sept-10

■ Sociétés ■ Ménages ■ Autres agents



Répartition des actifs financiers par nature sept-10

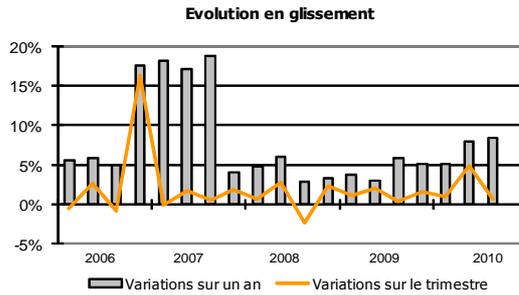
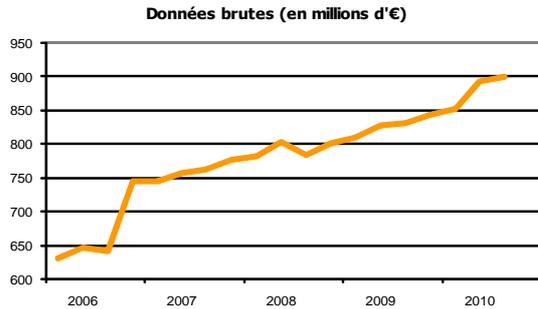
■ Dépôts à vue ■ Placements liquides ou à court terme ■ Epargne à long terme



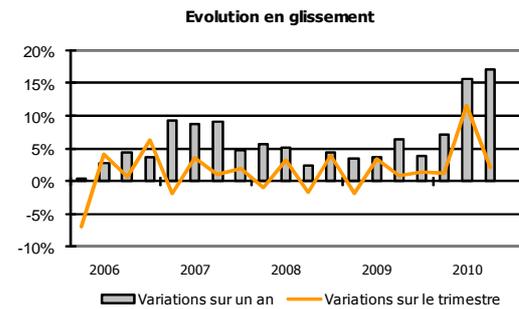
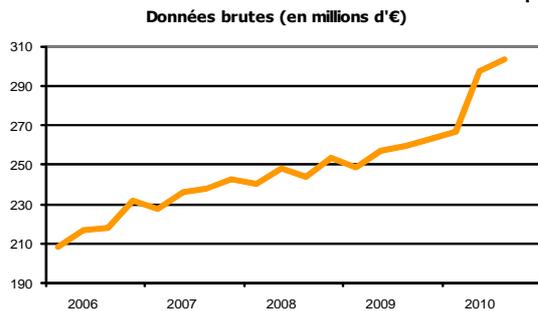
Source : IEDOM, données SURFI

Les avoirs des ménages

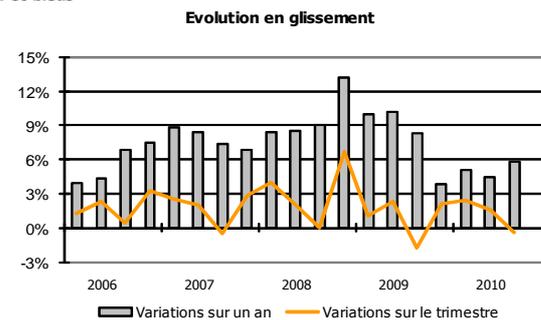
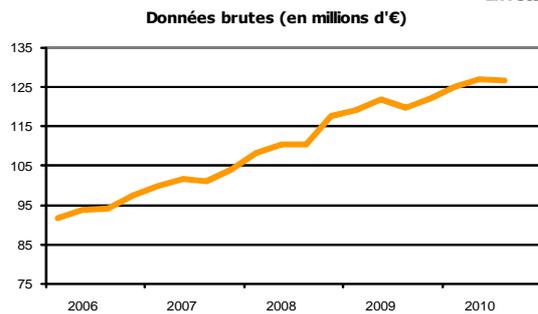
Ensemble des actifs ménages



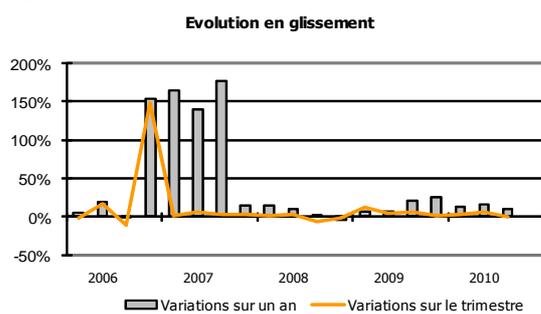
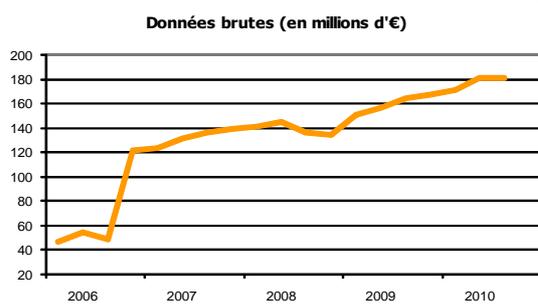
Dépôts à vue



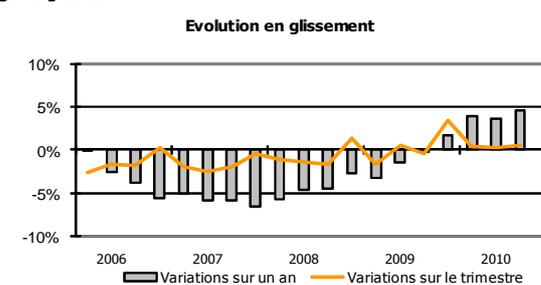
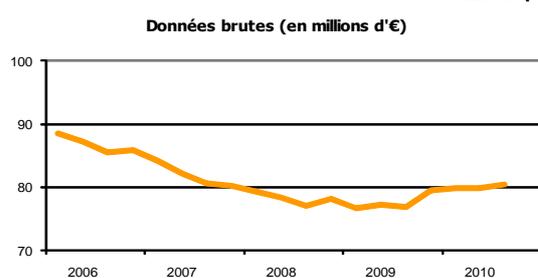
Livrets A et bleus



Contrats d'assurance-vie



Plans d'épargne logement

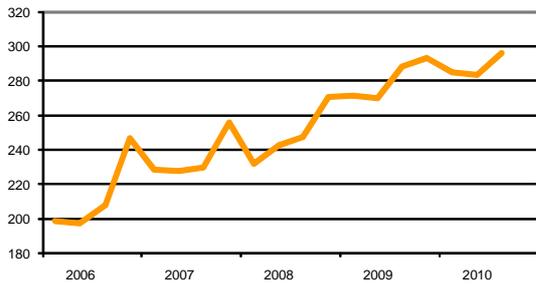


Source : IEDOM, données SURFI

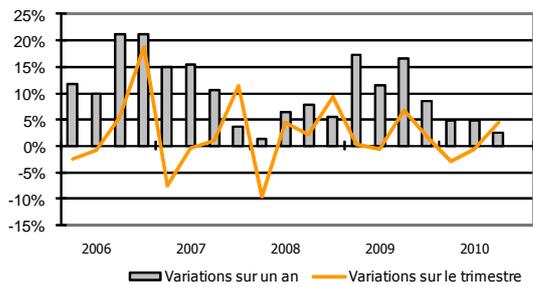
Les avoirs des entreprises

Ensemble des actifs sociétés non financières

Données brutes (en millions d'€)

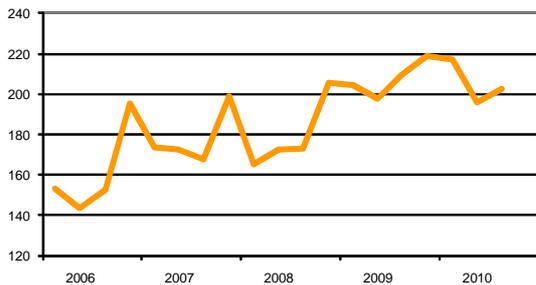


Evolution en glissement

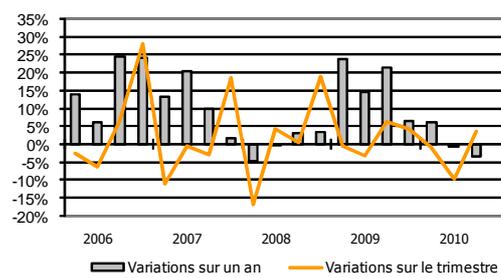


Dépôts à vue

Données brutes (en millions d'€)

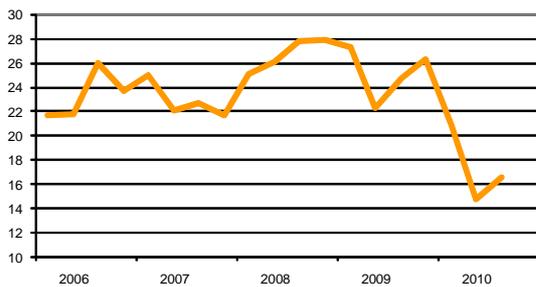


Evolution en glissement

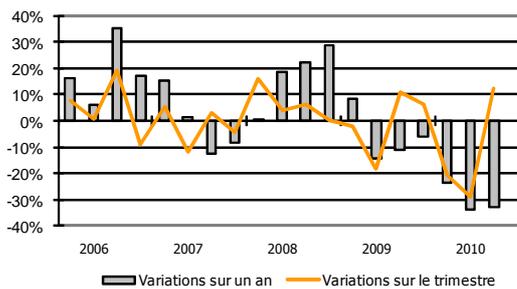


Dépôts à terme

Données brutes (en millions d'€)

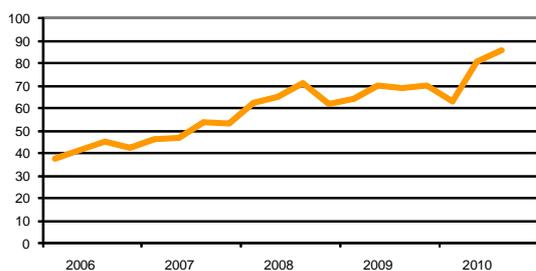


Evolution en glissement

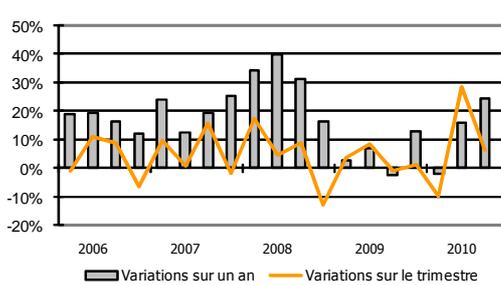


Placements liquides ou à court terme

Données brutes (en millions d'€)

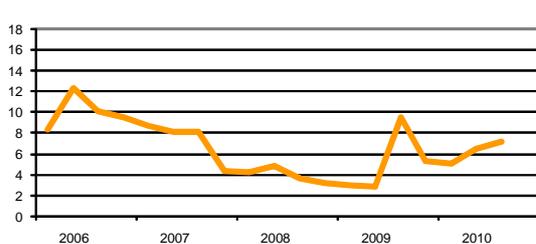


Evolution en glissement

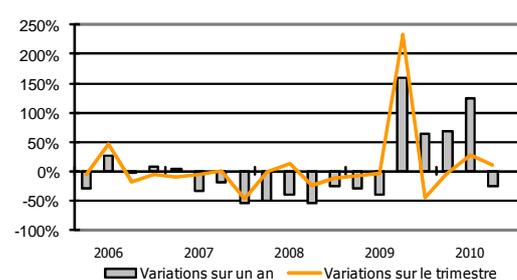


Epargne à long terme

Données brutes (en millions d'€)



Evolution en glissement

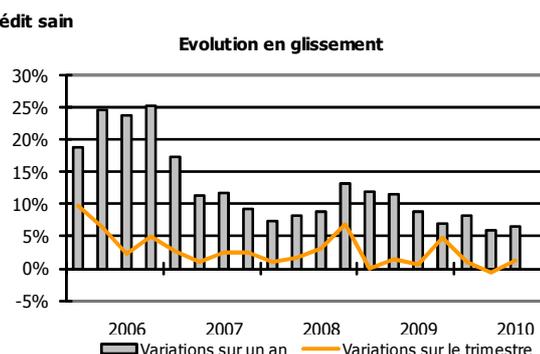
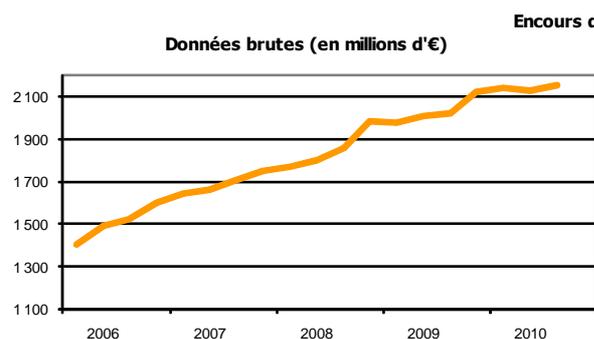


Source : IEDOM, données SURFI

6- Les passifs financiers de la clientèle non financière

6-1 Les concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit

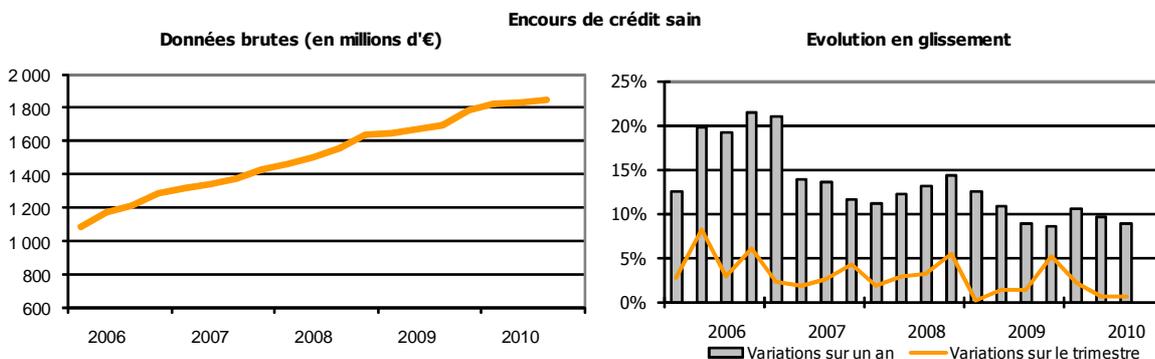
	Montant en millions d'euros								Variations	
	sept-06	sept-07	sept-08	sept-09	déc-09	mars-10	juin-10	sept-10	1 an	1 trim.
Entreprises										
Crédits d'exploitation	83,0	90,4	103,8	85,0	88,2	84,6	76,0	72,5	-14,6%	-4,6%
<i>Créances commerciales</i>	12,6	10,4	12,0	8,0	17,2	6,5	6,1	6,0	-25,9%	-2,9%
<i>Crédits de trésorerie</i>	37,9	43,8	52,4	48,7	45,2	45,9	36,8	35,8	-26,5%	-2,8%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	8,6	10,3	9,8	9,1	9,1	8,7	6,6	6,7	-26,3%	1,8%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	32,5	36,3	38,6	27,6	25,1	31,6	27,2	24,5	-11,2%	-9,8%
Affacturation	0,0	0,0	0,9	0,6	0,6	0,6	5,9	6,2	n.s.	6,3%
Crédits d'investissement	164,0	260,6	320,0	351,4	355,4	355,8	332,9	353,7	0,7%	6,3%
<i>Crédits à l'équipement</i>	117,0	195,8	246,9	267,8	274,3	273,2	273,8	286,2	6,9%	4,5%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	20,2	23,0	23,1	21,4	21,5	23,3	39,0	39,8	86,0%	2,3%
<i>Crédit-bail</i>	47,0	64,9	73,0	83,6	81,1	82,7	59,1	67,5	-19,2%	14,3%
Crédits à l'habitat	550,9	559,5	613,2	649,9	677,8	704,5	679,5	685,0	5,4%	0,8%
Autres crédits	26,0	3,4	3,7	11,9	3,2	3,3	3,8	4,8	-59,5%	27,8%
Encours sain	823,9	913,9	1040,6	1098,1	1124,6	1148,3	1092,2	1116,1	1,6%	2,2%
Ménages										
Crédits à la consommation	148,5	163,1	173,3	171,6	170,2	165,7	173,5	169,6	-1,2%	-2,3%
<i>Crédits de trésorerie</i>	137,4	149,1	156,6	151,9	150,6	145,8	151,1	147,1	-3,1%	-2,6%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	6,1	7,6	7,6	8,5	7,8	7,6	9,8	9,8	15,0%	0,2%
<i>Crédit-bail</i>	5,0	6,5	9,1	11,2	11,8	12,3	12,6	12,7	13,1%	0,1%
Crédits à l'habitat	253,7	306,5	368,3	414,1	426,0	436,6	462,7	481,0	16,2%	4,0%
Autres crédits	0,1	2,8	3,3	0,6	0,5	0,0	0,1	0,1	-85,4%	-
Encours sain	402,3	472,4	545,0	586,3	596,7	602,3	636,3	650,7	11,0%	2,3%
Collectivités locales										
Crédits d'exploitation	0,2	0,1	0,4	2,4	2,3	0,8	0,7	0,7	-70,6%	-
<i>Crédits de trésorerie</i>	0,1	0,1	0,3	1,1	1,6	0,2	0,1	0,0	-	-
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	0,0	0,0	0,0	1,3	0,8	0,7	0,7	0,7	-46,3%	-
Crédits d'investissement	205,4	258,7	240,4	313,3	358,5	355,3	368,3	357,1	14,0%	-3,0%
<i>Crédits à l'équipement</i>	205,3	258,5	239,8	312,9	358,1	355,0	368,0	356,8	14,0%	-3,0%
<i>Crédit-bail</i>	0,1	0,2	0,5	0,4	0,4	0,3	0,3	0,2	-	-
Crédits à l'habitat	31,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Autres crédits	2,5	3,1	0,8	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	-16,3%	-
Encours sain	239,2	261,9	241,5	316,6	361,6	356,9	369,8	358,5	13,2%	-3,0%
Autres agents										
Encours sain	62,4	57,8	28,4	20,2	36,2	35,0	28,9	27,4	35,4%	-5,4%
Total encours sain	1527,9	1705,9	1855,5	2021,2	2119,2	2142,3	2127,2	2152,7	6,5%	1,2%
Créances douteuses brutes	152,1	115,5	125,4	100,0	91,5	95,5	97,6	103,2	3,3%	5,8%
Provisions	91,5	77,7	77,1	65,4	62,6	63,0	64,8	65,1	-0,4%	0,4%
Créances douteuses nettes	60,6	37,9	48,2	34,6	28,9	32,5	32,7	38,1	10,1%	16,5%
<i>dont Entreprises</i>	42,3	22,7	27,0	21,5	16,0	20,2	21,3	23,6	9,7%	10,7%
<i>dont ménages</i>	9,2	10,2	12,1	12,1	12,2	11,7	11,0	10,0	-16,8%	-9,0%
Total encours brut	1680,0	1821,5	1980,9	2121,2	2210,6	2237,8	2224,8	2255,9	6,4%	1,4%
<i>Taux de créances douteuses</i>	9,1%	6,3%	6,3%	4,7%	4,1%	4,3%	4,4%	4,6%	-0,1 pt	0,2 pt
<i>Taux de provisionnement</i>	60,2%	67,2%	61,5%	65,4%	68,4%	66,0%	66,5%	63,1%	-2,3 pts	-3,4 pts



Source : IEDOM, données SURFI

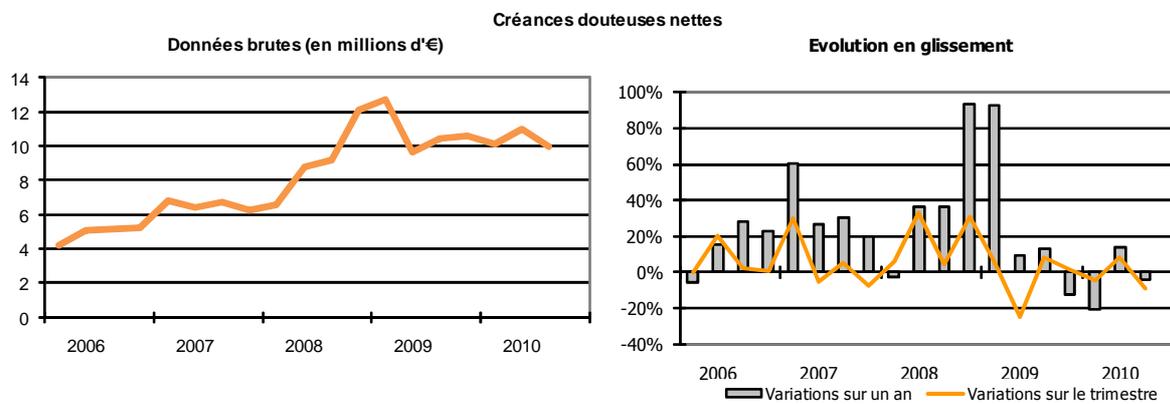
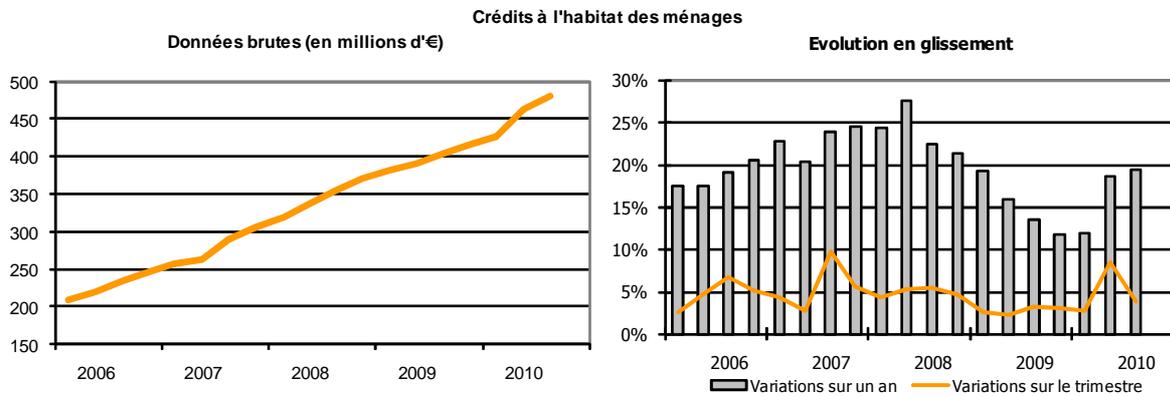
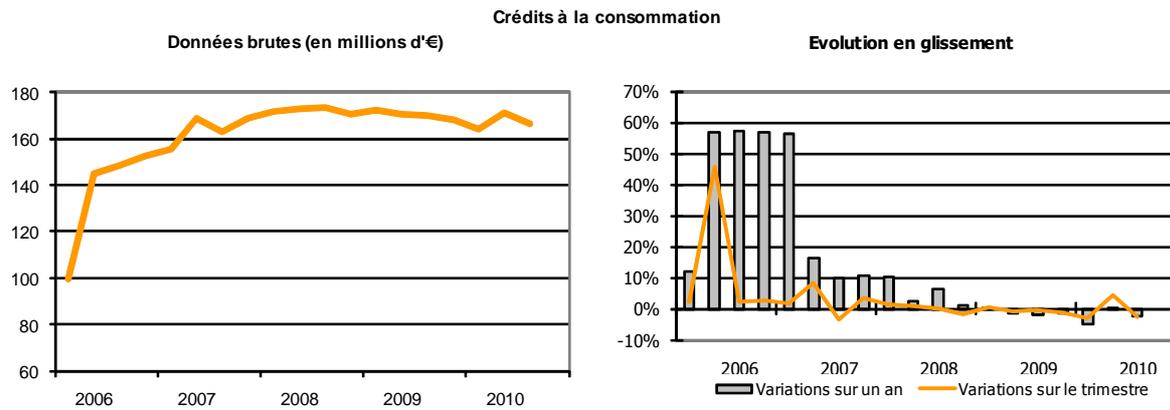
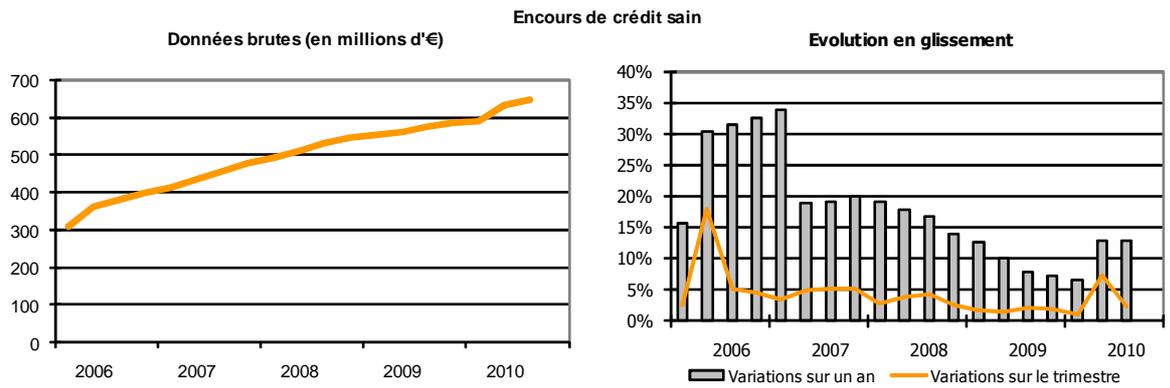
6-2 Les concours consentis par les établissements de crédit implantés localement (ECIL)

	Montant en millions d'euros								Variations	
	sept-06	sept-07	sept-08	sept-09	déc-09	mars-10	juin-10	sept-10	1 an	1 trim.
Entreprises										
Crédits d'exploitation	72,8	83,7	92,2	77,3	74,9	80,6	68,1	64,2	-16,9%	-5,7%
<i>Créances commerciales</i>	5,8	6,1	6,3	6,5	8,6	6,0	6,1	5,9	-8,7%	-3,0%
<i>Crédits de trésorerie</i>	35,8	43,1	48,9	45,0	42,3	44,1	35,3	34,3	-23,7%	-2,9%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	8,6	10,2	9,8	8,9	8,9	8,5	6,4	6,5	-27,0%	1,7%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	31,1	34,5	37,0	25,8	24,0	30,5	26,7	24,0	-7,0%	-9,9%
Affacturage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Crédits d'investissement	102,6	146,4	192,8	220,0	225,9	225,8	223,9	226,8	3,1%	1,3%
<i>Crédits à l'équipement</i>	84,3	129,6	175,8	201,8	207,9	208,0	206,4	210,6	4,4%	2,0%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	10,2	11,5	12,5	12,8	12,6	12,9	27,7	27,6	115,6%	-0,3%
<i>Crédit-bail</i>	18,3	16,8	17,0	18,3	18,0	17,8	17,5	16,2	-11,2%	-6,9%
Crédits à l'habitat	502,8	535,6	593,1	616,0	645,2	671,9	647,5	653,3	6,1%	0,9%
Autres crédits	26,0	3,4	3,7	11,9	3,2	3,3	3,8	4,8	-59,5%	27,8%
Encours sain	704,1	769,1	881,7	925,2	949,2	981,6	943,2	949,1	2,6%	0,6%
Ménages										
Crédits à la consommation	148,4	163,1	173,3	170,1	168,5	163,9	170,9	166,6	-2,1%	-2,5%
<i>Crédits de trésorerie</i>	137,4	149,1	156,6	150,5	148,9	144,1	148,5	144,2	-4,1%	-2,9%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	6,0	7,5	7,6	8,5	7,8	7,5	9,7	9,7	14,9%	-
<i>Crédit-bail</i>	5,0	6,5	9,1	11,2	11,8	12,3	12,6	12,7	13,1%	0,1%
Crédits à l'habitat	233,7	289,5	354,8	402,8	415,4	426,6	462,7	481,0	19,4%	4,0%
Autres crédits	0,1	2,8	3,3	0,6	0,5	0,0	0,1	0,1	-85,4%	-
Encours sain	382,3	455,4	531,4	573,5	584,4	590,4	633,7	647,8	12,9%	2,2%
Collectivités locales										
Crédits d'exploitation	0,0	0,0	0,0	1,3	0,8	0,7	0,7	0,7	-46,3%	-
<i>Crédits de trésorerie</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	0,0	0,0	0,0	1,3	0,8	0,7	0,7	0,7	-46,3%	-
Crédits d'investissement	76,2	127,7	122,6	183,1	229,6	228,3	242,2	236,9	29,4%	-2,2%
<i>Crédits à l'équipement</i>	76,2	127,7	122,6	183,1	229,6	228,3	242,2	236,8	29,4%	-2,2%
<i>Crédit-bail</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Crédits à l'habitat	31,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Autres crédits	2,5	3,1	0,8	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	-16,3%	-
Encours sain	109,8	130,8	123,4	185,3	231,1	229,8	243,7	238,3	28,6%	-2,2%
Autres agents										
Encours sain	15,1	20,3	19,6	10,2	17,5	18,6	11,6	10,2	0,2%	-12,0%
Total encours sain	1211,3	1375,5	1556,0	1694,2	1782,2	1820,4	1832,2	1845,4	8,9%	0,7%
Créances douteuses brutes	107,3	99,9	103,1	88,6	85,7	85,3	94,2	97,3	9,7%	3,2%
Provisions	91,5	77,7	77,1	65,3	62,5	62,9	64,7	65,0	-0,4%	0,4%
Créances douteuses nettes	15,8	22,3	26,0	23,4	23,2	22,4	29,5	32,3	38,1%	9,3%
<i>dont Entreprises</i>	10,5	11,0	10,5	12,8	12,5	12,3	18,5	22,2	73,3%	20,2%
<i>dont ménages</i>	5,2	6,8	9,2	10,4	10,6	10,1	11,0	10,0	-4,2%	-9,0%
Total encours brut	1318,6	1475,5	1659,1	1782,9	1867,9	1905,7	1926,4	1942,6	9,0%	0,8%
<i>Taux de créances douteuses</i>	8,1%	6,8%	6,2%	5,0%	4,6%	4,5%	4,9%	5,0%	-	0,1 pt
<i>Taux de provisionnement</i>	85,2%	77,7%	74,8%	73,6%	72,9%	73,7%	68,7%	66,8%	-6,8 pts	-1,9 pt



Source : IEDOM, données SURFI

L'endettement des ménages



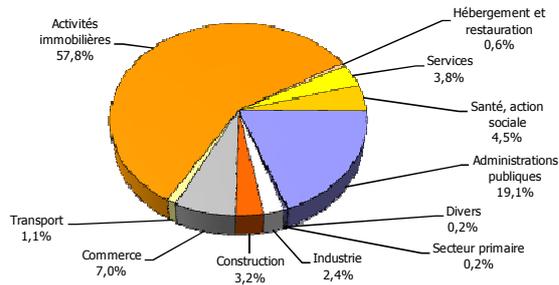
Source : IEDOM, données SURFI

L'endettement des entreprises



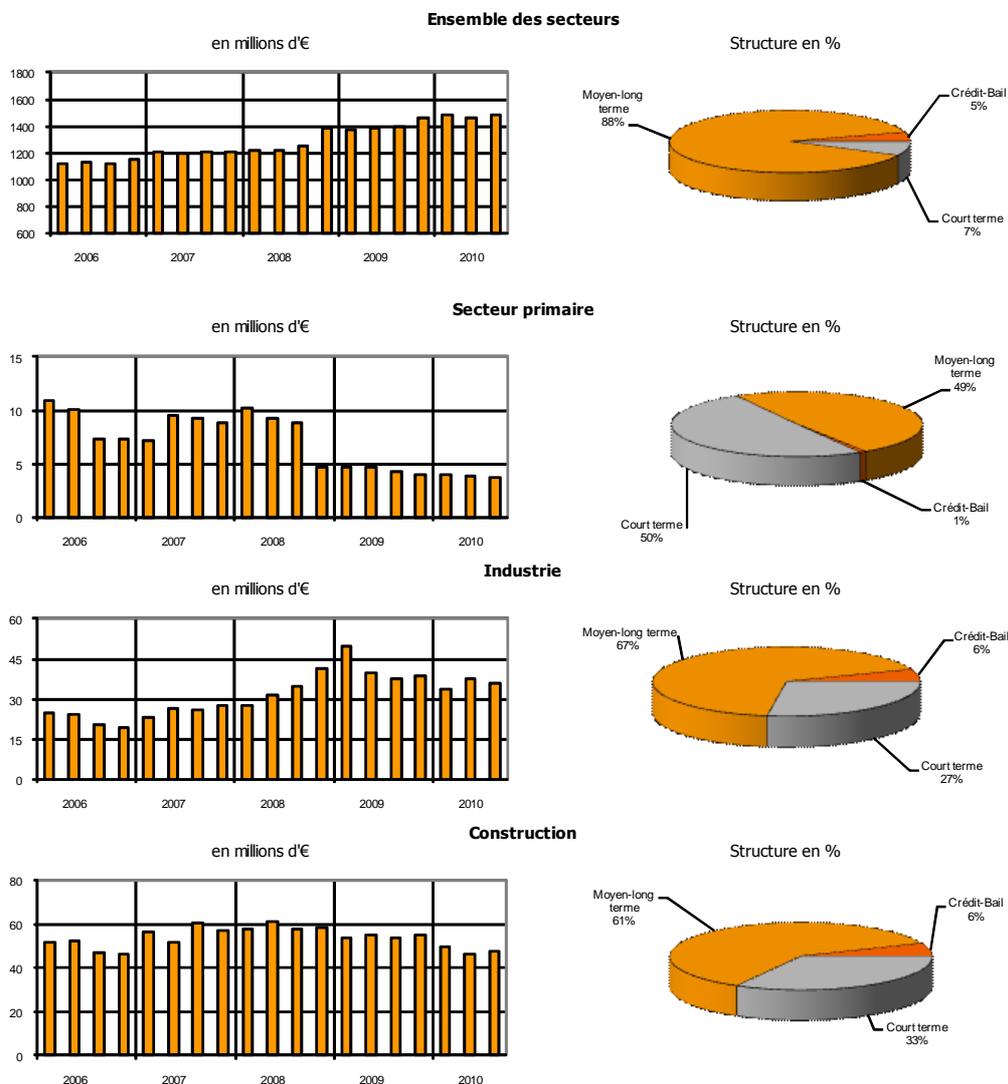
7- Les risques sectoriels⁵

Répartition des risques par secteur au 30/09/2010



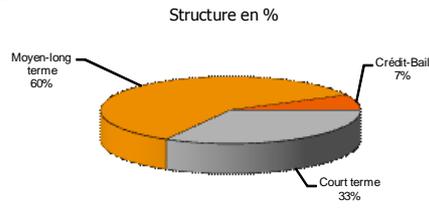
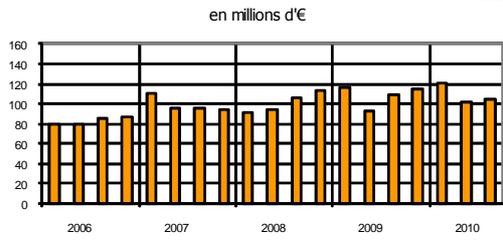
Source : SCR de la Banque de France

Evolution globale des risques déclarés au SCR de la Banque de France

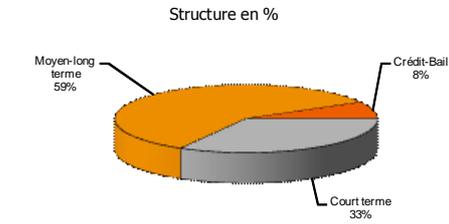
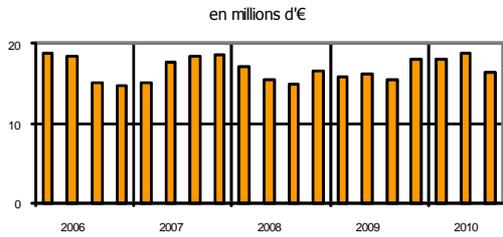


⁵ Seuls les encours mobilisés (les crédits à court terme (CT), les crédits à moyen-long terme (MLT) et les crédits-bails) sont pris en compte dans cette étude. Les encours mobilisables de hors-bilan ne sont pas répertoriés. Les déclarations au SCR peuvent être actualisées par les établissements de crédit pendant un an. Il convient de garder une interprétation prudente de ces données en raison par ailleurs d'un taux de rejets des déclarations non-conformes relativement élevé dans les DCOM. Compte tenu du seuil de recensement (25 k€), les très petites entreprises ne sont pas comprises dans ces bases de données.

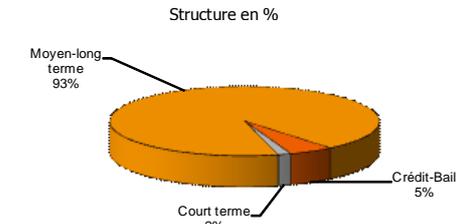
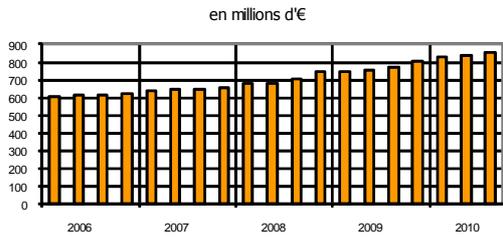
Commerce



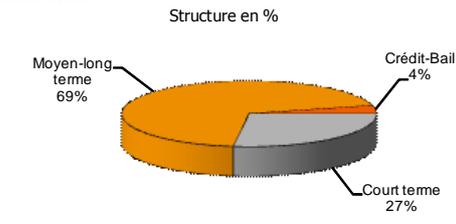
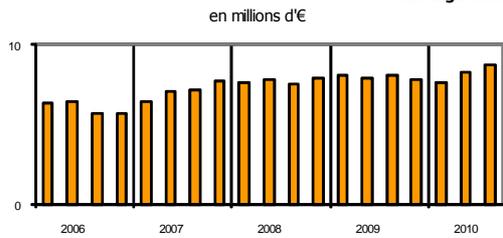
Transport



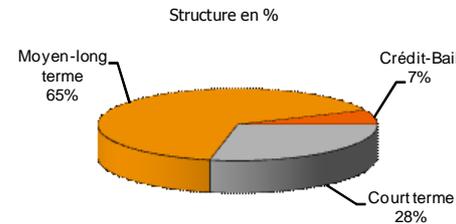
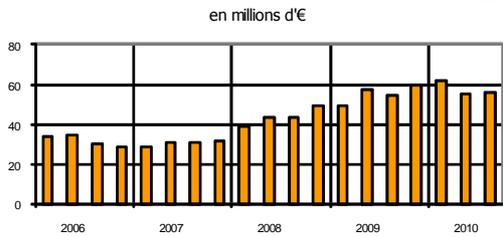
Activités immobilières



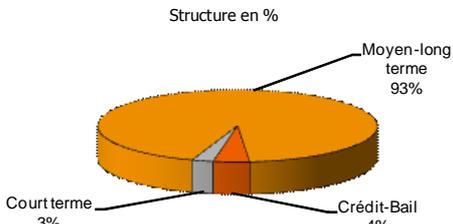
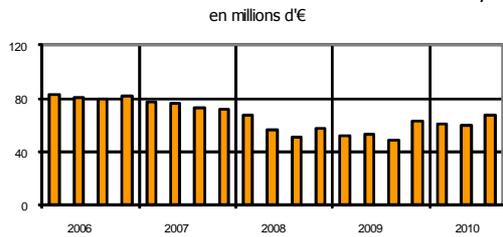
Hébergement et restauration



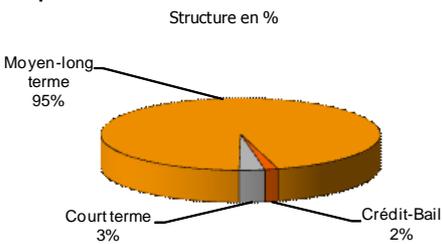
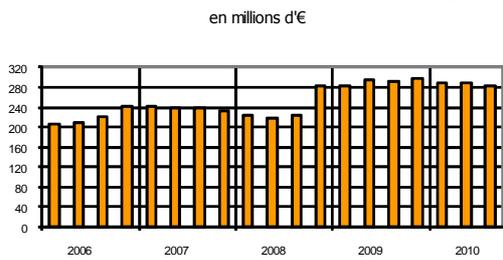
Services



Santé, action sociale



Administrations publiques



8- Rappel des taux

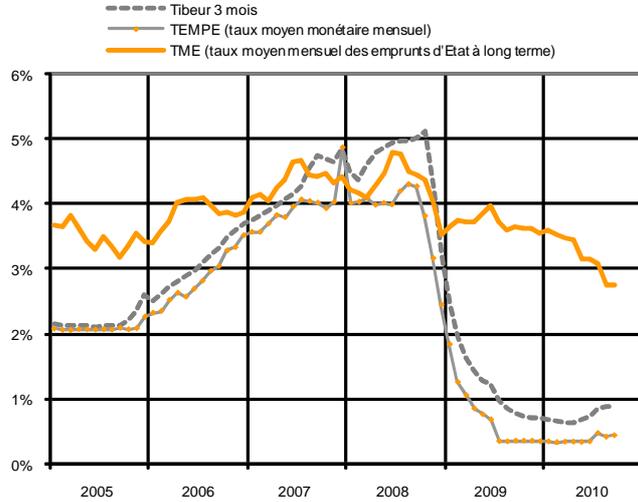
8-1 Taux réglementés

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE	
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème (13/05/09)	1,00%
Taux de la facilité de dépôt (08/04/09)	0,25%
Taux de la facilité de prêt marginal (13/05/09)	1,75%

TAUX DE L'EPARGNE REGLEMENTEE (depuis le 1er août 2010)		
Livret A et bleu	LDD	LEP
1,75%	1,75%	2,25%
PEL*		CEL*
2,50%		1,25%
TAUX D'INTERET LEGAL		
ANNEE 2010 (JO du 11/02/10)		0,65%
ANNEE 2009 (JO du 11/02/09)		3,79%

* hors prime d'Etat

8-2 Principaux taux de marché



8-3 Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (ou TEG) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1er de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996. Calculés trimestriellement, les seuils de l'usure s'appliquent pour une durée de trois mois et sont publiés au journal officiel. L'article 32 de la loi n° 2003-721 du 1er août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.

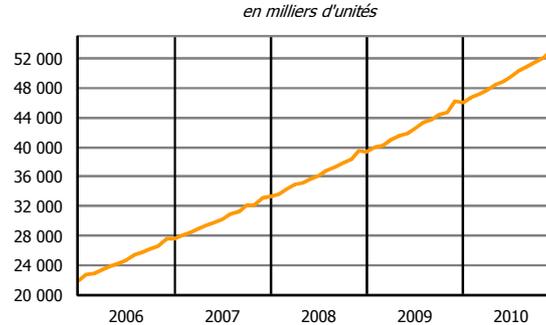
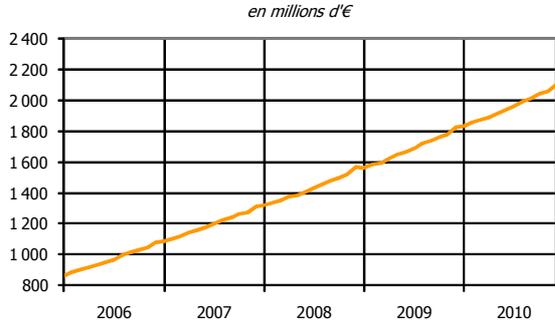
Catégorie		Plafonds de l'usure applicables sur la période					
		2T2009	3T2009	4T2009	1T2010	2T2010	3T2010
PARTICULIERS	Prêts immobiliers						
	- Prêts à taux fixe	7,83%	7,01%	6,72%	6,57%	6,29%	6,09%
	- Prêts à taux variable	7,93%	7,03%	6,12%	5,92%	5,72%	5,35%
	- Prêts relais	8,05%	7,03%	6,59%	6,40%	6,25%	5,96%
	Autres prêts						
- Prêts ≤ 1524 €(*)	21,36%	21,59%	21,40%	21,45%	21,63%	21,15%	
- Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament > 1524 €(*)	20,92%	20,63%	20,20%	19,71%	19,45%	19,27%	
- Prêts personnels et autres prêts > 1524 €	10,04%	9,43%	9,20%	8,88%	8,85%	8,61%	
ENTREPRISES	- Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament						
	- Prêt d'une durée initiale sup. à 2 ans, à taux fixe						
	- Prêts d'une durée initiale sup. à 2 ans, à taux variable						
	- Découvert en compte (**)	14,13%	13,45%	13,16%	13,21%	13,33%	13,39%
- Autres prêts d'une durée initiale inf. ou égale à 2 ans							

(*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.
 (**) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

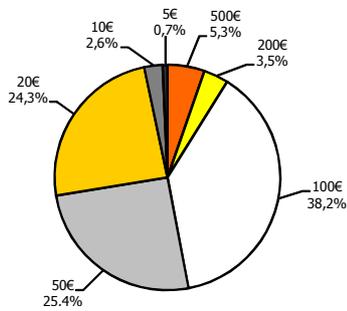
9- Monnaie fiduciaire

9-1 Emission mensuelle de billets euros

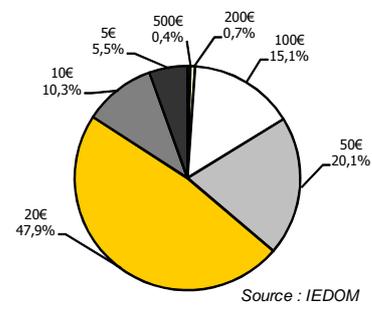
Emissions nettes cumulées de billets



Répartition en valeur

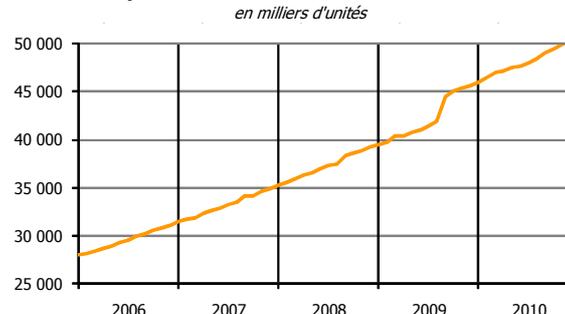
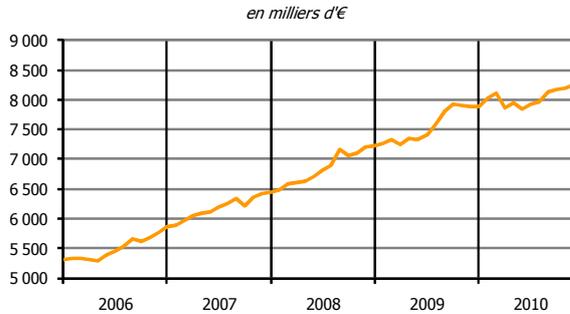


Répartition en volume

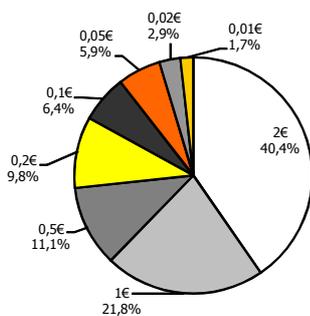


9-2 Emission mensuelle de pièces euros

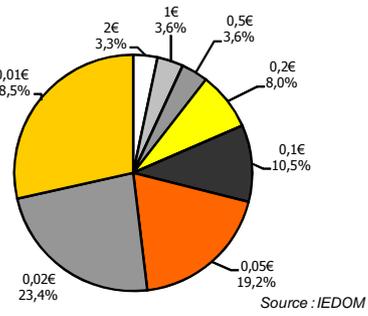
Emissions nettes cumulées de pièces



Répartition en valeur



Répartition en volume



Ont participé à la réalisation de ce bulletin :

Sandie BOYER
Hervé KAHANE
Cédric MIORIN

INSTITUT D'EMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER
8, rue Christophe Colomb – B.P. 6016 – 97306 Cayenne Cedex

Téléphone : 0594.29.36.50 – télécopie : 0594.30.02.76
Site Internet : www.iedom.fr

Directeur de la publication : Y. BARROUX
Responsable de la rédaction : JP. DERANCOURT
Editeur : IEDOM
Achevé d'imprimer en février 2011
Dépôt légal : février 2011- n° ISSN : 0296-3116